

# Pierre Amandry (1912-2006)

**Georges Rougemont**

DANS **REVUE ARCHÉOLOGIQUE 2006/2 n° 42**, PAGES 277 À 293  
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0035-0737

ISBN 9782130558484

DOI 10.3917/arch.062.0277

Date de mise en ligne : 01/01/2008

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-archeologique-2006-2-page-277?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## PIERRE AMANDRY (1912-2006)

par Georges Rougemont

Grand, droit, doué de prestance, il était, au premier abord, courtois, mais économe de paroles et de sourires ; la fermeté de son intelligence, qu'on mesurait très vite, achevait d'intimider. Dans des circonstances émouvantes, ou devant une grande œuvre d'art, il ne détestait pas montrer une indifférence ennuyée. Il ne repoussait pas les honneurs, mais ne se privait pas de faire savoir que, s'il y était sensible, il n'en était pas dupe. Il savait fuir une explication difficile, mais, quand il l'affrontait, il supprimait les détours inutiles. Ennemi de la rhétorique émoullente et des délicatesses de la conversation, il disait ce qu'il pensait (et très souvent il l'écrivait) tout droit, sans adjectifs, sans circonlocutions, parfois avec brutalité, souvent avec talent ; son style n'était jamais plus net que quand il était en colère. Il avait horreur du bla-bla. Ce n'est donc pas une tâche facile de rédiger à son propos une notice comme celle qu'on va lire<sup>1</sup>.

Pierre Amandry, décédé à Paris le 21 février 2006, était né le 31 décembre 1912 au lycée de Troyes, dans l'appartement de fonction du surveillant général, son grand-père maternel. Il se référait très souvent à ses origines champenoises. Il se flattait d'être membre de la Société académique de l'Aube. Sa petite patrie, toute proche de Troyes, était Rouilly-Saint-Loup, le village de sa famille paternelle. Il y possédait la maison construite par son arrière-grand-père, où ses grands-parents, rappelait-il, tenaient, quand il était enfant, le *Café de la Gare*. Il avait suivi la trace de ses ancêtres jusqu'aux dernières années de l'Ancien Régime, où vivait un Amandry laboureur prénommé Pierre comme lui. Il séjournait souvent dans son village, pour

1. J'ai tiré beaucoup de renseignements de la brochure réalisée à l'occasion de son élection à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (*Remise à P. Amandry de son épée d'académicien*, Paris, 1975), où lui-même déclarait, pour s'excuser d'évoquer sa carrière : « Ainsi, je faciliterai grandement la tâche de celui qui aura un jour la tâche de rédiger ma notice nécrologique. » Mme Angélique Amandry et son fils, Michel Amandry, directeur du département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France, m'ont reçu très amicalement ; sa fille, Anne-Marie Amandry, m'a envoyé, de

Troyes, une lettre cordiale et divers documents ; elle a retrouvé la liste des travaux publiés par Pierre Amandry (ci-dessous ; il sera renvoyé à ces travaux, dans le texte ou en note, par leur numéro d'ordre dans la bibliographie, mis entre crochets droits). J'ai reçu l'aide, les conseils, les témoignages d'Alain Badie, Béatrice Detournay, Erik Hansen, Marie-Christine Hellmann, Christian Le Roy, Dominique Mulliez, Véronique Schiltz, Rolf Stucky. À tous, merci : je n'aurais pas pu, sans eux, écrire cette notice. Mais, selon la formule consacrée, j'en assume seul la responsabilité.

*travailler en paix*<sup>2</sup>, et aussi cultiver son jardin, au sens propre de cette expression. Il repose au cimetière de Rouilly.

Il avait fait ses études primaires et secondaires, de 1918 à 1930, au lycée Michelet de Vanves, où son père enseignait l'anglais. C'est là qu'il avait eu pour professeur de troisième l'archéologue « délien » Joseph Chamonard, l'auteur de la publication du *Quartier du Théâtre* ; Pierre Amandry lui attribuait sa vocation, en tout cas son orientation vers l'École d'Athènes. De 1930 à 1933, il prépare au lycée Louis-le-Grand, où il côtoie Georges Pompidou et Léopold Senghor, le concours d'entrée à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm. Admis à ce concours en 1933 – la même année que Jacqueline de Romilly, Roger Caillois, Jean Defradas, Ernest Will –, il suit à la Sorbonne les cours de Jean Bayet, Émile Bourguet, Paul Mazon, Charles Picard et, à l'École Pratique des Hautes Études, l'enseignement de Pierre de La Coste-Messelière et celui de Louis Robert. Il est reçu en 1936 à l'agrégation de Lettres classiques.

Son premier voyage en Grèce, effectué grâce à Chamonard (qui lui avait, dit-il, « trouvé une place dans une croisière Budé où il n'y en avait plus »<sup>3</sup>), eut lieu dès 1933. Le second, en 1934, en compagnie d'Henri Metzger, eut pour prétexte (ce mot est de lui) la préparation de son diplôme d'études supérieures<sup>4</sup>, dont le mémoire, dirigé par Ch. Picard, portait sur l'oracle de Delphes : il désirait voir de ses yeux, racontait-il plus tard, certaine dalle de pierre creusée de rigoles<sup>5</sup> dont ses prédécesseurs avaient tiré des conclusions sur le rituel de la consultation. Après un an de service militaire, il est nommé en 1937 (la même année qu'E. Will, un an après Jean Bousquet, un an avant Roland Martin et Henri Metzger) membre de l'École française d'Athènes. Après le traditionnel voyage en Italie (hiver 1937-1938), obligatoire à cette époque pour les jeunes « Athéniens »<sup>6</sup>, dès 1938 c'est à Delphes qu'il travaille, sous la direction de P. de La Coste-Messelière, pour la réinstallation des collections dans le musée récemment agrandi, et aux côtés de J. Bousquet<sup>7</sup> (ils établissent les vraies proportions des colonnes de la Tholos, plus élancées qu'on ne croyait, et restaurent le monument, lui donnant l'aspect que tout le monde lui connaît aujourd'hui) ; et, en mai 1939, c'est à Delphes qu'il fait, entre autres découvertes, la célèbre trouvaille qui orienta une partie de sa carrière : un riche dépôt d'objets d'or, d'argent, d'ivoire et de bronze de l'époque archaïque et du début de l'époque classique, avec des restes importants de statues chrysléphantines, sur lesquels il publie la même année, dans le *BCH*, un gros « rapport préliminaire » [8].

Mobilisé en septembre 1939, il est affecté à l'« Armée d'Orient » et acheminé, *via* Istanbul, vers le Levant, en même temps que R. Martin, H. Metzger et E. Will. Pour sa part, il doit rejoindre Alep ; il y acquiert en quelques mois, dit-il, une très bonne connaissance des souks.

2. Cette expression lui était chère autant que la chose qu'elle désigne.

3. *Remise à Pierre Amandry...*, p. 44.

4. On dirait aujourd'hui : sa maîtrise.

5. F. Courby, *FD*, II, *La terrasse du Temple*, 1927, p. 67, fig. 59.

6. Ce voyage lui avait laissé de beaux souvenirs. Plus de trente ans après, devenu lui-même directeur de l'École

d'Athènes, il rétablit, pour les nouveaux membres de l'École, l'obligation de ce passage par l'Italie, obligation qui était tombée en désuétude après la Seconde Guerre mondiale.

7. Qui devait, avec lui, dominer les études delphiques – surtout l'épigraphie delphique – pendant le demi-siècle qui suivit. Sur J. Bousquet, voir l'hommage qui lui a été rendu dans cette revue : *RA*, 1997, p. 297-308.

Henri Seyrig, alors directeur des antiquités pour la Syrie et le Liban<sup>8</sup>, le guide, lui et ses camarades « athéniens », sur les grands sites du Proche-Orient ; grâce à lui, il passe à Palmyre le Jour de l'An de 1940. La rigueur intellectuelle de son guide avait de quoi le séduire. Plus de trente ans après, je l'ai vu témoigner à Seyrig une considération et même une déférence dont il n'était pas prodigue.

On le sait, l'« Armée d'Orient » n'eut pas à combattre. Démobilisé après l'armistice, mais avant l'entrée en guerre de la Grèce, P. Amandry peut regagner Athènes, où il redevient pour un an membre de l'École française. En 1942, succédant à Paul Lemerle, il est nommé secrétaire général de l'École, sous l'autorité du directeur Robert Demangel. Il ne quittera ce poste et la Grèce que sept ans plus tard, ayant vécu sur place de bout en bout la guerre, l'occupation et la guerre civile, sans jamais interrompre entièrement ses recherches sur Delphes, ni à Delphes. Les objets sont alors, pour la plupart, inaccessibles : ils ont été mis à l'abri en 1940. Il reste le terrain, les monuments : aussi régulièrement qu'il le peut, P. Amandry travaille sur le temple d'Apollon (dont il conduit l'anastylose avec l'architecte Henri Ducoux<sup>9</sup>), sur les fontaines, sur la région au Sud et au Sud-Ouest du temple, explore en grande partie les couches profondes du sanctuaire. Et, indépendamment de ses « savants travaux » (comme il disait souvent, d'un ton un peu narquois), il compose, avec un vrai talent, des articles où il évoque les conditions de vie et de travail à Delphes sous l'occupation italienne, puis allemande, et les secousses de la Libération, prodromes de la guerre civile<sup>10</sup>.

Il regagne la France en 1949. Assistant de grec à la Sorbonne pendant un an (1949-1950), il soutient en 1950 ses thèses de doctorat d'État<sup>11</sup>. Sa thèse principale, *La mantique apollinienne à Delphes, Essai sur le fonctionnement de l'oracle*, est publiée la même année [1]. Sa thèse complémentaire, *La colonne du Sphinx des Naxiens et le Portique des Athéniens*, paraîtra en 1953 [2]. Après une année d'enseignement au lycée de Troyes, il est nommé en 1951 maître de conférences, puis, en 1955, professeur à l'Université de Strasbourg<sup>12</sup>. Succédant, à ce poste, à Pierre Demargne, il y enseigne l'archéologie classique pendant dix-huit ans (1951-1969). À Strasbourg, il a pour collègues Yves Béquignon, Louis Grodecki, Jean-Jacques Hatt, Emmanuel Laroche, Jean Leclant, André Oguse, Gilbert Picard, Daniel Schlumberger, Jacques Schwartz.

8. On sait qu'à l'issue de la Première Guerre mondiale, lors du démembrement de l'Empire ottoman, ces deux pays avaient été placés « sous mandat français » par la Société des Nations.

9. Entamée en 1939, achevée en 1950 seulement, c'est cette anastylose partielle, incluant la restauration des colonnes actuellement visibles, qui a donné au temple d'Apollon l'apparence qu'il a aujourd'hui.

10. Ces articles, publiés en partie dans des journaux français et grecs immédiatement après la guerre, ont été, avec son accord, reproduits au début des années 1990, les uns dans *La redécouverte de Delphes* (volume collectif publié par l'ÉFA et l'Éphorie des Antiquités de Delphes en 1992 à l'occasion du centième anniversaire du début de la « grande fouille » française à Delphes), p. 244-248 (voir la photo-

graphie fig. 147, p. 246), les autres dans *Topoi*, 3, 1993, p. 7-22.

11. Rappelons qu'à cette époque on devait présenter, pour obtenir le « doctorat d'État » (équivalent très approximatif de l'actuelle habilitation à diriger des recherches), non pas seulement un livre, mais deux. La « thèse principale » était habituellement une étude synthétique du sujet défini par son titre ; la « thèse complémentaire », plus légère, pouvait être et était souvent, pour les archéologues, la publication d'une fouille, d'un monument ou d'une série d'objets.

12. Le titre de maître de conférences correspondait, en gros, au titre actuel de professeur de deuxième classe ; celui de professeur, au titre actuel de professeur de première classe.

À son arrivée, P. Amandry exhume, dans les archives de l'Institut d'Archéologie, une lettre d'Emil Kunze, qui y avait enseigné la même discipline que lui de 1940 à 1944, alors que l'Alsace et la Moselle avaient été annexées par l'Allemagne : Kunze se plaignait au recteur allemand d'avoir retrouvé l'Institut pratiquement dans l'état où celui-ci avait été remis aux Français en 1918. Cette lettre, mise sous les yeux des autorités de tutelle, aide le nouveau titulaire de la chaire à obtenir les crédits qu'il demande. Il enrichit les fonds des bibliothèques, modernise les collections de photographies, s'occupe du musée des moulages. Il contribue à la naissance du Centre de Recherche sur le Proche-Orient antique, dont il est le premier directeur. Des témoins se souviennent du confort (crédits généreux, riches bibliothèques, accès libre aux ouvrages, légèreté des charges administratives) dans lequel on pouvait alors travailler à Strasbourg. P. Amandry lui-même présentait ces années comme « les plus fécondes sans doute de [sa] carrière scientifique »<sup>13</sup>. C'est à cette époque surtout qu'il élargit le champ de ses curiosités et de ses publications jusqu'à l'Iran, à l'Arménie et à la steppe. Il y est amené par l'étude des objets orientalisants qu'il a trouvés à Delphes en 1939. Mais sur les arts de l'« Orient » (comme on disait alors), il ne se contente pas de s'informer : il devient un spécialiste reconnu en matière d'orfèvrerie et de toreutique achéménides, et, plus généralement, pour tout ce qui concerne l'Anatolie orientale, la Syrie, la Mésopotamie et l'Iran dans la première moitié du I<sup>er</sup> millénaire avant notre ère, et leurs rapports avec les régions situées plus à l'Ouest. Il publie non seulement dans *Antike Kunst* et dans les *Athenische Mitteilungen*, mais aussi dans *Syria*, le *Journal of Near East Studies*, *Anatolica*, *Iranica antiqua*. Ses articles sont considérés, aujourd'hui encore, comme des travaux de référence par les spécialistes. Il sent et montre l'importance des arts dits « nomades », ou scythes. Il est un des premiers à mettre en lumière l'influence de l'Urartu. Il voyage en Turquie, en Iran, où l'accueille Roman Ghirshman, en URSS, où il travaille dans les musées de Moscou, Leningrad, Tiflis, Erevan. Il est invité à Princeton grâce à Homer Thompson. Les *happy few* qui ont assisté au séminaire qu'il consacrait alors à ses recherches ont l'impression d'avoir pris part à un événement scientifique ; ils y ont appris, disent certains, ce qu'est véritablement la critique des documents et des publications.

P. Amandry ne se détourne pas de la Grèce. En Orient, c'est, pour une large part, l'étude et la publication de ses découvertes de Delphes qu'il poursuit. En Grèce, il ne se limite pas à Delphes : il s'intéresse par exemple à Argos, qu'il aborde par l'Héraion, dès 1952 [34], et qu'il ne perdra plus de vue, jusqu'à son tout dernier article, consacré, cinquante ans plus tard, à des hydries argiennes [163]. Il publie en 1953 les bijoux antiques, puis, en 1957 et 1963, les objets antiques, byzantins et postbyzantins de la Collection Hélène Stathatos [3, 4, 5]. Il n'a garde d'oublier qu'il a passé presque douze ans de sa jeunesse en Grèce. Il parle grec beaucoup plus couramment que la moyenne des archéologues « athéniens ». Son épouse est grecque. Avec elle, il traduit notamment en français, en 1955, *Le Christ recrucifié*, de Nikos Kazantzakis [170]. Mais ce sont les rapports entre l'archaïsme grec et les civilisations du Proche-Orient ancien qui sont au centre de ses préoccupations pendant sa « période strasbourgeoise ».

13. Remise à Pierre Amandry..., p. 48.

En 1969, il succède à Georges Daux au poste de directeur de l'École française d'Athènes ; il exercera cette fonction jusqu'à sa retraite en 1981<sup>14</sup>. La tâche est lourde. L'époque est fiévreuse, en Grèce comme dans le monde universitaire français<sup>15</sup>. Son mandat se termine, à la veille du changement de majorité politique en France, par un conflit pénible avec son ministre de tutelle, Alice Saunier-Seïté, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne fit preuve à son égard ni de courtoisie, ni d'élégance, ni même de simple correction. Il parvient néanmoins à travailler, sinon toujours « en paix »<sup>16</sup>, du moins efficacement. En témoignent ses articles parus pendant cette période, parmi lesquels une bonne dizaine – au moins – sont des études originales d'importance. C'est à la Grèce qu'il se consacre désormais pour l'essentiel, principalement (mais non uniquement<sup>17</sup>) à Delphes : chaque fois qu'il le peut, il s'y rend<sup>18</sup> et il y accomplit une tâche considérable. Non seulement il obtient, exécute (en 1970 et 1971) et publie, avec divers collaborateurs<sup>19</sup>, la fouille de l'Antre Corycien, sanctuaire de Pan et des Nymphes dans la montagne au-dessus de Delphes, qui s'avère avoir été aussi un site néolithique important ; non seulement, à Delphes même, il continue l'étude des monuments qu'il est personnellement chargé de publier ou de republier, surtout le temple d'Apollon (dont, avec E. Hansen, il catalogue systématiquement les blocs errants) et les fontaines ; non seulement il surveille et dirige la restauration des objets qu'il avait découverts en 1939<sup>20</sup> et qui étaient restés longtemps inaccessibles au public<sup>21</sup> ; mais encore, partout, sur le terrain, où le conduisent ses recherches, ses curiosités ou tout simplement son sens pratique, avec l'aide des deux contremaîtres successifs de l'École française, son vieil ami Christos Kaltsis, puis le gendre de ce dernier, Dimitrios Korytos, P. Amandry catalogue, range, fait établir des dépôts de pierres organisés, où l'on peut examiner les blocs, prend des photographies, des estampages, des croquis et des notes, nettoie des monuments, fait des observations nouvelles, règle des problèmes discutés, élimine des hypothèses périmées. Pour une part, non insignifiante, la vision qu'on pouvait avoir du site sort transformée de ces douze ans. Rien ne donne une idée plus juste de son travail pendant ces années-là que la *Chronique delphique* de près de 100 pages qu'il donne au *BCH* de 1981 [123].

14. Il aura donc résidé de façon permanente en Grèce pendant près d'un quart de siècle en tout (1937-1949 [avec une interruption de quelques mois en 1939-1940], 1969-1981), total auquel il convient d'ajouter de très nombreux séjours de durée limitée.

15. Voir D. Mulliez, *BCH*, 120, 1996, p. 27-31, qui, à cause du sujet de son étude (l'évolution des textes régissant l'École française d'Athènes), évoque surtout les problèmes franco-français. En France, la secousse de Mai 68 était alors toute récente. En Grèce, le mandat de P. Amandry à la tête de l'École d'Athènes, commencé sous la dictature militaire, vit en 1974, après l'invasion turque de Chypre, la chute de cette dictature et le rétablissement de la démocratie, puis, au cours des années suivantes, l'évolution rapide et multiforme qui allait conduire, en 1981, à l'accession au pouvoir de la gauche grecque et à la liquidation officielle des séquelles de la guerre civile.

16. Voir ci-dessus la n. 2.

17. Travaux sur les bases de trépieds d'Athènes, de Béotie, du Péloponnèse ; étude fondamentale sur les

concours argiens, etc. : voir la liste à la fin de la présente notice.

18. Souvent sans tambour ni trompette, afin d'être tranquille. C'est ainsi qu'on pouvait le rencontrer inopinément, seul sur le site, sous le ciel bas d'un soir d'hiver, sanglé dans un vieux veston, un carnet à la main, manifestant clairement, par l'expression de son visage et la rareté de ses propos, qu'il était là pour « travailler en paix ».

19. En 2 vol. : *BCH*, Suppl. VII et IX.

20. En particulier la restauration de la célèbre statue de taureau en argent [109], vraie prouesse compte tenu de l'état où elle avait été trouvée.

21. Transportés à Athènes au début de la Seconde Guerre mondiale, à l'origine ils devaient y rester afin d'être exposés au Musée national. C'est en 1974-1975 que P. Amandry obtint qu'ils fussent rapportés à Delphes pour y être exposés. Voir là-dessus *BCH*, 105, 1981, p. 752.

Ajoutons qu'il était excellent photographe. « Pour lui », m'écrit E. Hansen, « la photo était une méthode de travail... Nous travaillions côte à côte sur le temple, lui photographiant, moi dessinant... Il disait, en plaisantant, que le dessin était le squelette, et la photographie la chair ». D'un monument ou d'un objet donné, même très souvent photographié, le cliché de P. Amandry est souvent le meilleur, celui qui fait voir et comprendre, d'un coup d'œil, le plus de choses. Comme P. de La Coste-Messelière<sup>22</sup>, il professait, non sans raison, que rien ne valait le « piqué » des clichés qu'on obtenait avec le « chamonard », chambre photographique de format 13 × 18 dont J. Chamonard, son propriétaire, avait fait don à l'École française<sup>23</sup>. Il n'était pas rare, en ce temps-là et plus tard, de trouver P. Amandry dans les ruines en train de prendre des photographies avec cet appareil, la tête enfouie sous l'étoffe noire pour viser à son aise en dépit du soleil. En 1978 (d'autres missions suivirent), il obtint qu'un hélicoptère de la *Royale* le prît à son bord pour survoler Delphes à une heure judicieusement choisie : solidement arrimé près de la porte grande ouverte de l'appareil, il fit lui-même une série – on peut presque parler d'une « couverture » systématique – de photographies aériennes, les unes obliques, les autres presque verticales, très souvent reproduites depuis plus de vingt-cinq ans<sup>24</sup>.

Il racontait qu'il avait eu grand mal, alors qu'il était directeur, à faire admettre à certain envoyé du ministère que les universitaires retraités travaillent. Il donna l'exemple. Je ne parle pas des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont il faisait partie depuis 1972 et où il intervenait volontiers (il le fit pour la dernière fois le 13 janvier 2006). Je ne parle pas des honneurs académiques en provenance de divers pays, dont il était comblé. Je ne parle pas des avis que, comme d'autres, mais plus vigoureusement et plus souvent que d'autres, il donnait sur la vie de l'École qu'il avait dirigée, comme l'y autorisaient ses prérogatives d'académicien. Je parle de ses publications scientifiques : une douzaine d'études importantes publiées après 1981, parmi lesquelles une étude synthétique, « La fête des Pythia » [145] ; une histoire détaillée, fondée sur d'amples dépouillements d'archives, des négociations qui permirent que la « grande fouille » de Delphes fût concédée à la France [146] ; une mise au point aussi raisonnable que nécessaire sur l'oracle, quarante-sept ans après sa thèse de doctorat d'État [162] ; l'exposé de ses conclusions, fruit de plusieurs décennies de travail, sur la disposition intérieure du temple d'Apollon [159] et d'autres études sur ce temple ; une mise au point sur le trésor des Athéniens et l'offrande athénienne de Marathon [163], incluant des données nouvelles sur ce problème, dont dépend en partie la chronologie de l'art grec à la fin de l'archaïsme. Je parle de son activité sur le site même de Delphes où, pendant des années, il revint chaque été (c'est lui qui – par exemple – établit un raccord matériel assuré entre deux des objets les plus célèbres de Delphes : un lourd *omphalos* de

22. *La redécouverte de Delphes*, p. 226 (témoignage de J. Bousquet).

23. Corriger en ce sens la légende du cliché *La redécouverte de Delphes*, p. 183, fig. 191 A (*corrigendum* de P. Amandry).

24. Exemples : *La redécouverte de Delphes*, p. 263, fig. 160 ; p. 291, fig. 181, etc. Tous les clichés ont été déposés par P. Amandry à la photothèque de l'ÉFA. Cette

série de clichés ne concerne pas seulement le sanctuaire de Delphes, mais aussi les environs du site, les plateaux du Parnasse, etc., et il y eut plusieurs vols, « à l'occasion du passage d'unités de la flotte française de la Méditerranée » (P. Amandry, *BCH*, 105, 1981, p. 674 et n. 4). Voir par ex. *BCH*, Suppl. VII, p. 11, fig. 7 ; p. 30, fig. 1 ; p. 36, fig. 5 ; p. 41, fig. 9 ; *BCH*, 105, 1981, p. 715, fig. 33 ; p. 741, fig. 61...

marbre, longtemps daté de l'époque romaine, et la célèbre colonne des danseuses, dont l'aspect se trouve ainsi sensiblement modifié). Je parle de sa collaboration avec Erik Hansen, qu'il s'était associé en 1972 en vue de la republication du temple d'Apollon : en 1998 encore, visite de travail à deux sur la ruine même ; en 2000, plusieurs jours de travail en commun, à Rouilly-Saint-Loup, avec révision générale des dossiers. Je parle, enfin, de sa correspondance, car, comme disait H. Thompson<sup>25</sup>, « il fai[sai]t partie de cette espèce peu nombreuse de savants qui répond aux questions qu'on lui pose par lettre » et qui (ajouterais-je) relit et annote les manuscrits qu'on lui soumet. Les derniers mois, ses lettres devenaient difficiles à déchiffrer à cause de sa vue déclinante, mais toutes révélaient un esprit intact. Deux ouvrages qu'il avait préparés toute sa vie ne paraîtront pas sous la forme qu'il leur aurait donnée lui-même : la publication définitive des trouvailles de 1939<sup>26</sup> et la republication du temple d'Apollon<sup>27</sup>. Sur les trouvailles de 1939 – quoi qu'il en ait pensé par-devers lui –, je l'ai entendu expliquer, il y a déjà longtemps, que, ayant publié un solide rapport préliminaire et plusieurs études substantielles, il avait dit ce qu'il avait à dire et qu'il répugnait à le redire, même avec quelques mises à jour, pour le seul plaisir de tout mettre sous une seule reliure. Je ne sais pas s'il se serait exprimé de la même façon à propos du temple d'Apollon. Quelques lettres récentes laissaient percer des regrets sur ce sujet. « Écrivez tant que vous le pouvez », conseillait-il.

Comme tout universitaire, P. Amandry ne fut pas seulement un savant, mais aussi un professeur et un administrateur, dans les limites que lui fixaient les lois et les règlements, les réalités et les hommes, ses convictions, qui étaient fortes, et son tempérament, qui était quelquefois intraitable ; ces contraintes s'imposent à chacun d'entre nous. Je crois que la fidélité à ses convictions et la qualité du travail scientifique étaient ses deux impératifs catégoriques, en tout cas ses priorités, auxquelles tout le reste devait, autant que possible, céder ou, au moins, s'adapter.

Dans l'ensemble, ses convictions étaient conservatrices ; j'emploie ce mot parce que je ne pense pas qu'il l'eût choqué. Sa rigueur intellectuelle, son rationalisme, son réalisme rendaient ces convictions invulnérables aux objections faciles. Dans les années 1970, la fermeté de ces convictions contribua à le mettre en conflit, sur des problèmes, mineurs ou non, d'organisation et de pratique de la recherche, avec une partie de la génération (la mienne) qu'il avait alors à diriger, où chacun se disait novateur, à défaut de l'être toujours. Au même moment, l'évolution des institutions d'enseignement et de recherche s'accélérait partout. Dans ce qu'elle avait d'inéluctable, cette évolution n'allait pas toujours dans le sens que P. Amandry eût souhaité. Cette époque ne fut paisible pour personne ; elle ne le fut certainement pas pour lui. Le temps a passé. Les conflits se sont apaisés. Les changements qui devaient se faire, bons ou mauvais, se sont faits, bien ou mal. Chaque fois, ou presque, P. Amandry a fait connaître son avis, souvent sa désapprobation, argumentée, quelquefois véhémement. L'état des choses

25. Remise à Pierre Amandry..., p. 32.

26. Encore avait-il accepté tout récemment, m'indique V. Schiltz, de rouvrir ce dossier pour les *Dossiers d'archéologie*.

27. L'ÉFA va publier ensemble le manuscrit rédigé par E. Hansen seul et le recueil des articles de P. Amandry sur le temple.

auquel tous ces changements ont abouti est une cotte mal taillée ; mais, heureusement, les catastrophes qu'on annonçait de part et d'autre n'ont pas eu lieu. Reste la fermeté, la cohérence intellectuelle et la clarté d'esprit d'un homme resté fidèle, sans concession, à ce qu'il estimait être le meilleur.

Priorité au travail scientifique. Celui-ci, pour P. Amandry, n'est pas un travail solitaire, mais c'est d'abord un travail individuel qui, pour être de qualité, exige de la rigueur et de l'exactitude, donc une attention soutenue, une vraie concentration. Pour cela, la première condition à remplir, non suffisante, mais nécessaire, est la tranquillité du chercheur. On ne travaille bien qu'« en paix ». On ne travaille pas bien si l'on est sans cesse interrompu. Donc tout ce qui, dans les tâches d'enseignement<sup>28</sup> et d'administration, disperse l'attention, découpe le temps libre en tranches minces, interdit toute concentration, sans pour autant apporter à la recherche aucun profit direct, tout cela doit être contenu à l'intérieur des limites les plus strictes. Diriger les travaux des autres, c'est lire et corriger les manuscrits qu'ils vous soumettent. D'autres tâches associées à la direction de travaux peuvent dérober du temps à la recherche proprement dite. Sont-elles toutes nécessaires ? Convaincu que l'autonomie, non moins que la tranquillité, est nécessaire aux jeunes chercheurs comme aux moins jeunes, P. Amandry les laissait en paix, eux aussi.

On ne fait pas de bonne recherche sans bibliothèques, sans collections d'images, sans archives, aussi complètes, aussi faciles à consulter que possible ; donc le temps qui leur est consacré n'est pas du temps perdu. À Strasbourg, à Athènes, P. Amandry s'est occupé activement de tout ce qu'on appelle aujourd'hui, d'un mot unique, la « documentation ». Le catalogue, l'archivage lui semblaient des tâches importantes. Dans ce domaine plus qu'en tout autre, il avait le sens de l'intérêt commun. Directeur de l'École d'Athènes, il était le plus prompt à déposer, dans des archives ouvertes, ses plans et ses clichés, pourvus de légendes exactes, complètes, que le personnel gestionnaire de ces archives citait en exemple aux autres usagers. Quand on lui demandait la permission d'utiliser une des photographies qu'il avait déposées, il répondait qu'il les avait mises là pour qu'on s'en serve. De même, puisqu'une recherche non publiée est perdue, le temps qu'un administrateur consacre aux publications, aux yeux de P. Amandry, c'est du temps consacré – et non pas dérobé – à la recherche. À la tête de l'École d'Athènes, il relisait et corrigeait lui-même à peu près tout ce que publiait l'École. Cela lui prenait, je pense, un temps considérable. Pour les débutants, c'était une sécurité de savoir que leurs premiers articles seraient passés au crible par lui. Il ne dédaignait pas de leur apprendre à présenter un manuscrit, à préparer l'illustration. Il veillait au respect des délais de publication. Ces choix qu'il fit, comme administrateur ou comme professeur, ont été contestés. On ne peut nier ni leur cohérence ni leur efficacité du point de vue qui était, je crois, celui de P. Amandry : pour lui, le travail scientifique proprement dit (tel qu'il le concevait, bien sûr) et les travaux directement utiles au travail scientifique passaient avant toute autre chose.

28. L'enseignement de P. Amandry, disait l'un de ses collègues strasbourgeois en le félicitant de son élection à l'Académie des Inscriptions, « avait une certaine coloration

aristocratique : je veux dire qu'il s'adressait aux meilleurs plus volontiers qu'au tout-venant » (M. Simon, dans *Remise à Pierre Amandry...*, p. 30).

De fait, Pierre Amandry était un savant d'envergure. Certes, il n'a déchiffré aucune écriture mystérieuse, révélé aucune civilisation inconnue ; et même, il avait peu de considération pour des méthodes et des techniques communément considérées, dans nos études, comme des garanties élémentaires de scientificité<sup>29</sup>. Dans « un certain nombre de travaux que peu lisent, qu'un plus grand nombre feuilletent, et qu'un plus grand nombre encore feint d'avoir lus sans même les avoir feuilletés », il a consolidé quelques connaissances mal assises, détruit quelques erreurs admises, établi quelques certitudes nouvelles, sur des sujets qu'une majorité d'honnêtes gens considère comme futiles, tout cela au prix de « recherches auxquelles le commun des mortels n'entend pas grand-chose » ; les mots placés entre guillemets sont de lui<sup>30</sup>. N'empêche que nos études lui doivent des progrès véritables, qu'il s'agisse (par exemple) des rapports entre la Grèce et l'Orient ancien, de la topographie et de l'architecture du sanctuaire de Delphes, ou bien de l'oracle de Delphes. Sur ces deux derniers points, que je connais mieux que le premier, il est, à mon avis, celui qui a le plus fait progresser nos connaissances depuis six ou sept décennies. Non qu'il ait écrit plus que d'autres, mais il n'écrivait guère que quand il estimait avoir atteint des résultats certains<sup>31</sup> : ses travaux contiennent peu d'hypothèses, mais presque tous procurent un gain concret, solide, souvent définitif. Ce qu'il a écrit dure : même des articles de jeunesse ont résisté aux critiques et au temps<sup>32</sup>. La science a besoin d'hypothèses ; elle a besoin aussi qu'avant toute chose on « s'assure de la vérité du fait », comme disait Fontenelle<sup>33</sup>. P. Amandry aimait attribuer à ses ancêtres champenois ce qu'il nommait « [son] goût du travail achevé, [son] sens des réalités matérielles, [son] instinctive méfiance à l'égard de ce qu'on ne peut pas vérifier, bref [sa] tendance à se comporter en saint Thomas ». Et il citait ce dialogue emprunté à un romancier anonyme du début du XIX<sup>e</sup> siècle : « Monsieur, êtes-vous poète ? – Non, Monsieur, je suis Champenois. »<sup>34</sup> Je préfère citer de mémoire ce qu'il disait de P. de La Coste-Messelière et qui, à mon goût, le peint parfaitement lui-même : « La Coste était presque le seul en qui j'avais assez confiance pour ne pas éprouver le besoin – enfin, pas trop –, quand il disait : “J'ai vérifié”, d'aller vérifier après lui. » C'est cette confiance-là que P. Amandry, à son tour, a mérité d'inspirer.

Car l'esprit d'examen lui était naturel, sur tout sujet. L'autorité, l'évidence, les idées reçues l'impressionnaient très peu : « il *allait voir* – sur place, autant que possible – et se faisait

29. Ainsi dédaignait-il avec superbe (et une pointe de provocation, attitude qu'il ne détestait pas) la fouille stratigraphique, que notre génération tenait, avec raison, je pense, pour un point de passage obligé, mais qu'elle avait tendance, aussi, à prendre pour un horizon indépassable ou pour une preuve, suffisante à elle seule, de rigueur scientifique.

30. *Remise à Pierre Amandry...*, p. 41.

31. Cette certitude fût-elle négative : détruire une erreur est un progrès. Cette horreur d'écrire quoi que ce soit s'il n'en était pas sûr explique probablement que, sur divers sujets (dont le temple d'Apollon Pythien), il n'ait pas publié, ou du moins n'ait pas développé, mais seulement suggéré, des conclusions auxquelles, de toute évidence, il était bien près d'adhérer, mais qu'il ne s'estimait pas en mesure de

prouver formellement. Chr. Le Roy, dans *Remise à Pierre Amandry...*, p. 22, a souligné, chez lui, cette « volonté bien arrêtée de ne jamais accepter sans contrôle ni les idées d'autrui *ni [ses] propres hypothèses* » [c'est moi qui souligne. G. R.].

32. Entre autres exemples, celui-ci, que je connais bien : « Convention religieuse conclue entre Delphes et Skiathos » [13], article auquel il n'y a presque rien à changer.

33. Dans un texte que P. Amandry connaissait bien, *l'Histoire des oracles (Première dissertation, chap. IV, éd. L. Maigrion, p. 29-33)*, à propos de l'anecdote fameuse de la dent d'or.

34. *Remise à Pierre Amandry...*, p. 41.

son idée par lui-même. Puis, une fois assurée « la vérité du fait », il raisonnait, et son raisonnement était sûr : il ne déviait pas, il savait s'arrêter et, surtout, il avait l'esprit juste, cette sorte d'intuition qui va droit à la bonne solution, sans consacrer beaucoup de temps à éliminer la mauvaise, sauf lorsqu'une objection spécieuse l'y contraignait<sup>35</sup>. C'est en partie, je crois, parce qu'il voulait tout examiner lui-même qu'il ne s'est jamais limité à une spécialité, ni à un site, ni à un quelconque pré carré : peu enclin à faire à quiconque une confiance *a priori*, il allait là où le conduisait son sujet, s'informait, travaillait, réfléchissait, puis proposait et justifiait les conclusions auxquelles il était parvenu lui-même. L'épigraphe n'était pas sa spécialité, disait-il ; mais ses études sur la convention entre Delphes et Skiathos<sup>36</sup> ou, dans sa thèse complémentaire, sur la dédicace du Portique des Athéniens sont des modèles, et il fut l'un des premiers, en même temps que Louis Robert, Christian Habicht, Luigi Moretti et quelques autres, et tout à fait indépendamment d'eux, à démontrer l'inauthenticité du prétendu « décret de Thémistocle » [70]<sup>37</sup> ; ce qui exigeait, soit dit en passant, une familiarité profonde avec la langue et la littérature grecques. Quant à l'histoire de l'art, qu'il avait beaucoup pratiquée, il en connaissait les limites, comme le prouvent, non moins clairement que ses travaux, les plaisanteries qu'il fit à propos du décor de son épée d'académicien, « canular de très mauvais goût qu'on fait à un archéologue des temps futurs... De cette juxtaposition d'éléments grecs et perses, d'époque archaïque et d'époque classique, quelles conclusions le malheureux ne va-t-il pas tirer ? Il supposera peut-être qu'un artiste grec était allé s'installer en Perse, ou l'inverse, ou bien que le fourreau n'est pas contemporain de la poignée. C'est le genre d'hypothèses qui s'étale à longueur de page dans nos savants travaux. Mais nous avons la chance qu'en général tout risque de vérification soit exclu »<sup>38</sup>.

C'est grâce à cette rigueur intellectuelle que sa thèse d'État *La mantique apollinienne à Delphes* fit date. Entre autres nouveautés, elle démontrait que le « délire » de la Pythie était sinon une légende au sens strict de ce mot, du moins une représentation tardive, adoptée sans réflexion par les modernes sur la foi de traditions antiques qu'on n'avait guère critiquées. Cette conclusion et d'autres, que le livre soutient ou, plus souvent, suggère, ont suscité de vives discussions<sup>39</sup>. Leur caractère « sceptique » a été déploré, parfois stigmatisé. En plus d'un demi-siècle, ce livre a forcément un peu vieilli<sup>40</sup>. Court, mais dense, hérissé de notes, multipliant les discussions complexes imbriquées les unes dans les autres, posant (avec raison) plus de questions qu'il n'offre de conclusions assurées, il est ardu. Pourtant, il n'est pas remplacé : c'est que, dans ses grandes lignes, il est solide. On le voit en lisant des travaux plus récents : parler de l'oracle de Delphes aujourd'hui, c'est encore, bien souvent, se contenter de prendre position sur la thèse de P. Amandry, ou sur l'un de ses aspects<sup>41</sup>.

35. Exemple : *BCH*, 68-69, 1944-1945, p. 411-416.

36. Ci-dessus, n. 32.

37. Cf. J. et L. Robert, *Bull. ép.*, n°s 137 [et 135], 1962, et d'une manière générale, pour l'ensemble de la discussion qui suivit la publication du texte, les n°s 135-143.

38. *Remise à Pierre Amandry...*, p. 49.

39. Voir par ex. la réaction de R. Flacelière, *Le délire de la Pythie est-il une légende ?*, *REA*, 52, 1950, p. 306-324,

et, plus généralement, le panorama dressé par P. Amandry lui-même dans la mise au point [162].

40. Son auteur en était trop conscient, se refusant pour cette raison (me disait-il) à une réimpression qui eût pourtant rendu service.

41. Voir par exemple, très récemment, E. Suarez de la Torre, dans *Thes. CRA*, III, 2005, p. 17, sur le rôle du tirage au sort dans la consultation de l'oracle de Delphes.

D'autre part, quand on lit la bibliographie antérieure à 1950<sup>42</sup>, on a vite fait de constater que *La mantique apollinienne à Delphes* est le premier ouvrage rigoureux sur le sujet, le premier qui, sans idée préconçue, remonte aux sources, les recense, les compare et cherche ce qu'on peut tirer d'elles par le seul raisonnement ; c'est la première irruption de l'esprit scientifique dans la littérature consacrée au sujet. Les controverses que déclencha cette irruption montrent que « le fonctionnement de l'oracle » (sous-titre de *La mantique apollinienne à Delphes*) n'est pas encore devenu un sujet d'érudition pure ; et la longévité du livre, toujours en tête de toutes les bibliographies sur la question, prouve que le socle qu'il offre a été bien construit.

Ce portrait de P. Amandry comme savant serait encore plus incomplet qu'il n'est si je ne parlais pas de la façon dont il utilisait la langue française. Comme le savent tous ceux qui l'ont lu, il s'en servait bien, à la façon d'un prosateur classique. Les articles non scientifiques dont j'ai parlé plus haut (voir la n. 10) en témoignent, parmi d'autres. Ses lettres personnelles en témoignaient aussi. Il écrivait un français efficace, sans rhétorique, où le mot propre surgissait quand il fallait et où la formule faisait mouche : « une belle langue sans adjectifs », comme disait, je crois, Giraudoux. Mais je ne parle pas ici de littérature. Comme on peut s'en convaincre en lisant n'importe quel article scientifique d'Amandry, pourvu qu'on connaisse bien le sujet dont il parle, il mettait sa maîtrise du français au service de la rigueur scientifique. Chaque phrase est pesée de façon telle qu'elle dise exactement ce que l'auteur veut dire, ni plus ni moins, sans longueurs, sans effets et sans ambiguïté, de façon telle, surtout, qu'un lecteur attentif sache toujours exactement où passe la limite entre ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas<sup>43</sup>. Pas de phrases superflues, pas de mots vagues, pas d'idées floues, peu ou pas d'expressions convenues ; surtout, pas d'impropriétés. La précision de l'expression se confond avec celle de l'observation et du raisonnement. Elle y concourt. En évoquant ses propres études secondaires, P. Amandry disait<sup>44</sup>, sans craindre (au contraire, peut-être) d'adopter la posture du *laudator temporis acti* : « On nous a appris à raisonner. On nous a appris que, dans un raisonnement, il y avait des prémisses, un développement et une conclusion, et qu'il ne fallait pas mettre la conclusion avant les prémisses. On nous a appris à écrire en français, et qu'il y avait généralement un mot propre pour dire une chose, et un seul. On nous a même appris que la ponctuation n'était pas quelque chose de méprisable ni d'arbitraire, dont on saupoudrait au hasard après coup les phrases qu'on avait écrites, mais qu'un point et virgule n'était pas l'équivalent d'une virgule, et que chacun de ces signes ponctuait le raisonnement. » La formule partout répétée sous des formes diverses : « La science est une langue bien faite », ne lui déplaisait sans doute pas. En tout cas, il aurait souscrit à ce jugement, que je viens de lire dans un compte rendu : « La langue est notre unique instrument de travail. Si on ne la respecte pas,

42. Rassemblée par P. Amandry aux p. 7-13 de *La mantique...*

43. Si Éd. Will avait raison, comme je le crois, de définir le métier d'historien (pour l'Antiquité, en tout cas) comme « une pédagogie de l'incertitude », P. Amandry était historien. La formule d'Éd. Will, que V. Mathé m'a signalée, est

citée par P. Cabanes dans sa préface à la réimpression de *l'Histoire politique du monde hellénistique* d'Éd. Will (2003, Éd. du Seuil, coll. « Points Histoire », p. v (l'ensemble des p. III-V est à lire).

44. *Remise à Pierre Amandry...*, p. 43.

si on la laisse s'altérer, perdre son acuité et sa richesse, l'observation et le savoir ne tarderont pas à s'en ressentir. »<sup>45</sup>

Georges ROUGEMONT,

Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean-Pouilloux,  
7, rue Raulin, F-69007 Lyon,  
Courriel : georges.rougemont@mom.fr.

## BIBLIOGRAPHIE

P. Amandry a tenu à jour lui-même la liste de ses travaux jusqu'en 1997. A.-M. Amandry, sa fille, a retrouvé cette liste ; M. Amandry, son fils, l'a complétée et me l'a communiquée. Que tous deux soient vivement remerciés au nom de ceux, nombreux, à qui cette liste rendra service.

### OUVRAGES MONOGRAPHIQUES

- [1] *La mantique apollinienne à Delphes, Essai sur le fonctionnement de l'oracle* (thèse de doctorat ès lettres) (BÉFAR, 170), Paris, De Boccard, 1950, 290 p.
- [2] *FD, II, Topographie et architecture : la colonne du Sphinx des Naxiens et le portique des Athéniens* (thèse complémentaire), Paris, De Boccard, 1953.
- [3] *Collection Hélène Stathatos, Les bijoux antiques*, Strasbourg [Institut d'Archéologie de l'Université de Strasbourg], 1953.
- [4] *Collection Hélène Stathatos, Les Objets byzantins et postbyzantins* [Limoges, s.n.], 1957.
- [5] *Collection Hélène Stathatos, III, Objets antiques et byzantins*, Strasbourg, s.n., 1963.

### ARTICLES, NOTICES ET COMPTES RENDUS DÉTAILLÉS

- [6] Eschyle et la purification d'Oreste, *RA*, 1938, p. 19-27.
- [7] Vases, bronzes et terres cuites de Delphes, *BCH*, 62, 1938, p. 305-331.
- [8] Rapport préliminaire sur les statues chrysléphantines de Delphes, *BCH*, 63, 1939, p. 86-119.
- [9] Notes sur les dernières découvertes de Delphes, *RA*, 1939, p. 71-75.
- [10] Delphi Yields New Treasures, *Illustrated London News*, 29 juillet 1939, p. 202-203.
- [11] Restaurations et fouilles à Delphes, *Bull. Assoc. Guillaume-Budé*, octobre 1939, p. 36-39.
- [12] L'or et l'ivoire de la Grèce d'Orient à Delphes, *En Grèce*, 7, 1939, p. 2-9.
- [13] Convention religieuse conclue entre Delphes et Skiathos, *BCH*, 63, 1939, p. 183-219.
- [14] Dédicaces delphiques, *BCH*, 64-65, 1940-1941, p. 60-75.
- [15] La colonne dorique de la *tholos* de Marmaria (en collab. avec J. Bousquet), *BCH*, 64-65, 1940-1941, p. 121-127.
- [16] Actes d'affranchissement delphiques, *BCH*, 66-67, 1942-1943, p. 68-83.
- [17] Héraclès, Eurysthée et le sanglier d'Érymanthe, *BCH*, 66-67, 1942-1943, p. 150-156.
- [18] Skyphos corinthien du Musée du Louvre, *Mon. Piot*, 40, 1944, p. 25-32.
- [19] Petits objets de Delphes, *BCH*, 68-69, 1944-1945, p. 36-74.
- [20] Note sur la convention Delphes-Skiathos, *BCH*, 68-69, 1944-1945, p. 411-416.
- [21] Statuette d'ivoire d'un dompteur de lion, *Syria*, 24, 1944-1945, p. 149-174.

45. B. Holtzmann, *Topoi*, 12-13, 2005, p. 526.

- [22] Le portique des Athéniens à Delphes, *BCH*, 70, 1946, p. 1-8 ; [en grec dans] Ἡρώδης, 1, 1947, p. 10-12.
- [23] Naiskos en or de la collection Stathatos, dans *Mélanges Della Seta*, Rome, 1950, p. 181-198.
- [24] Πύρπυρος Χίμαιρα, *RA*, 1948 (*Mélanges Ch. Picard*), p. 1-11.
- [25] Eschyle et Éleusis, *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales et slaves (Mélanges Grégoire)*, 9, Bruxelles, 1949, p. 27-41.
- [26] Casques grecs à décor gravé, *BCH*, 73, 1949, p. 437-446.
- [27] Notes de topographie et d'architecture delphiques, II, Le monument commémoratif de la victoire des Tarentins sur les Peucétiens, *BCH*, 73, 1949, p. 447-463.
- [28] Notes de topographie et d'architecture delphiques, III, Le taureau de Corcyre, *BCH*, 74, 1950, p. 10-21.
- [29] Chronique des fouilles en Grèce en 1940 et 1941, *BCH*, 64-65, 1940-1941, p. 231-274.
- [30] Chronique des fouilles en Grèce en 1942, *BCH*, 66-67, 1942-1943, p. 320-345.
- [31] Chronique des fouilles en Grèce de 1943 à 1945, *BCH*, 68-69, 1944-1945, p. 422-445.
- [32] Chronique des fouilles en Grèce en 1946, *BCH*, 71-72, 1947-1948, p. 382-402.
- [33] Chronique des fouilles en Grèce en 1947, *BCH*, 71-72, 1947-1948, p. 423-454.
- [34] Chronique des fouilles en Grèce en 1948, *BCH*, 73, 1949, p. 516-536.
- [35] Fouilles françaises à Delphes, *Larousse mensuel*, novembre 1950, p. 549-551.
- [36] Delphes et son oracle, *L'Information littéraire*, 1951, p. 18-26.
- [37] Héraklès et l'hydre de Lerne, *Bull. Faculté des Lettres de Strasbourg*, 1952, p. 293-322.
- [38] Investigations at the Heraion of Argos, 1949 (en collab. avec J. L. Caskey), *Hesperia*, 21, 1952, p. 165-221.
- [39] Observations sur les monuments de l'Héraion d'Argos, *Hesperia*, 21, 1952, p. 222-274.
- [40] Manches de patère et de miroir grecs, *Mon. Piot*, 47, 1953, p. 47-70.
- [41] Vaisselle d'argent de l'époque achéménide, *Arch. Eph.*, 1953-1954, p. 11-19.
- [42] Autour du cratère grec de Vix, *RA*, 1954, p. 125-140.
- [43] Notes de topographie et d'architecture delphiques, IV, Le palmier de bronze de l'Eurymédon, *BCH*, 78, 1954, p. 295-315.
- [44] A Greek Gold Medallion, *Museum Notes* (Rhodes Island School of Design, Providence), 12, Nr. 3, Spring 1955, p. 7-12.
- [45] Médaille en or du Musée de Providence, *AJA*, 59, 1955, p. 219-222.
- [46] Statuette en bronze de Dionysos, *Revue des Arts*, 5, 1955, p. 199-208.
- [47] Le cratère de Vix et ses repères d'assemblage, *RPhil.*, 82, 1956, p. 165-169.
- [48] Les thèmes de la propagande delphique, *RPhil.*, 82, 1956, p. 268-282.
- [49] Chaudrons à protomes de taureau en Orient et en Grèce, dans *The Aegean and the Near East (Studies presented to Hetty Goldman)*, 1956, p. 239-261.
- [50] Bellérophon et la Chimère dans la mosaïque antique, *RA*, 1956, p. 155-161.
- [51] Compte rendu de Beccatti, *Oreficerie antiche : Gnomon*, 29, 1957, p. 23-29.
- [52] À propos de Polyclète : statues d'Olympioniques et carrières de sculpteurs, *Charites (Studien zur Altertumswissenschaft)*, 1957, p. 63-87.
- [53] The Near East, *French Bibliographical Digest, Archaeology, 1945-1955*, Part II, 1957.
- [54] Greece, *French Bibliographical Digest, Archaeology, 1945-1955*, Part III, 1957.
- [55] Orfèvrerie achéménide, *Ant. Kunst*, 1, 1958, p. 9-23.
- [56] Compte rendu de Kunze, 5. *Olympia-Bericht : Gnomon*, 30, 1958, p. 45-48.
- [57] Grèce et Orient, *Études d'archéologie classique*, 1, Nancy, 1958, p. 1-20.
- [58] Recherches à Delphes (1938-1953), *Acta Congressus Madvigiani*, 1, 1958, p. 325-340.
- [59] Art grec et arts du Proche-Orient au temps d'Homère, *Information d'histoire de l'art*, 3, 1958, p. 1-11.

- [60] Objets orientaux en Grèce et en Italie aux VIII<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles avant J.-C., *Syria*, 35, 1958, p. 73-109.
- [61] « Truly Royal » Persian Gold : Some Recently Found Masterpieces, *Illustrated London News*, Dec. 27, 1958, p. 1139-1141.
- [62] À propos d'un récent catalogue des ivoires de Nimroud, *RAssyr.*, 52, 1958, p. 226-232.
- [63] The Ibexes that the Achaemenian Kings Loved Brilliantly Portrayed in Stone and Bronze : Two Newly-Found Masterworks of 2500 years ago, *Illustrated London News*, May 23, 1959, p. 892-893.
- [64] Toreutique achéménide, *Ant. Kunst*, 2, 1959, p. 38-56.
- [65] Un vase d'argent achéménide, *Connaissance des arts*, décembre 1959, p. 158.
- [66] Oracles, littérature et politique, *REA*, 61, 1959, p. 400-413.
- [67] Sur les « épigrammes de Marathon », dans *ΘΕΩΡΙΑ*, *Festschrift für W.-H. Schuchhardt*, 1960, p. 1-8.
- [68] Compte rendu de Willemsen, *Dreifusskessel von Olympia : Gnomon*, 32, 1960, p. 459-463.
- [69] Egeo-Insulari Greci centri e tradizioni, dans *Enciclopedia universale dell'arte*, IV, 1960, col. 504-530.
- [70] Thémistocle : un décret et un portrait, *Bull. Faculté des Lettres de Strasbourg*, 39, 1960-1961 (n° 8, mai-juin 1961), p. 413-435.
- [71] Athènes au lendemain des guerres médiques, *Revue de l'Université de Bruxelles*, avril-mai 1961, p. 1-26.
- [72] a. Goldwork of the 2<sup>nd</sup> Millenium BC, *Creative Crafts*, 2, N° 5, January-February 1962, p. 4-11.  
– 67 b. Jewelry of the 1<sup>st</sup> Millenium BC, *Creative Crafts*, 3, N° 1, May-June 1962, p. 22-29.  
– 67 c. Persian and Greek Gold and Silverwork, *Creative Crafts*, 3, N° 3, September-October 1962, p. 12-19.
- [73] Les expositions récentes : L'art en Iran, *Information d'histoire de l'art*, 7, 1962, p. 34-41.
- [74] Les merveilles de la collection Stathatos, *Connaissance des arts*, n° 125, juillet 1962, p. 20-27.
- [75] Gold and Silverwork, dans *Encyclopedia of World Art*, VI, 1963, col. 399-411.
- [76] Les trésors d'art grec de la collection Stathatos, *Connaissance des arts*, n° 137, juillet 1963, p. 26-35.
- [77] Plaques d'or de Delphes, dans *Festschrift Emil Kunze*, *AM*, 77, 1962 [déc. 1963], p. 35-71.
- [78] Oreficeria, dans *Enciclopedia universale dell'arte*, X, 1963, col. 128-138.
- [79] Greek Art, Aegean, dans *Encyclopedia of World Art*, VII, 1963, col. 28-56.
- [80] Les recherches archéologiques en Asie Mineure, *Information d'histoire de l'art*, 9, 1964, p. 66-68.
- [81] Perspectives actuelles de l'archéologie iranienne, *Revue franco-iranienne*, 1, 1965, p. 7-10.
- [82] Un motif « scythe » en Iran et en Grèce, *JNES*, 24, 1965, p. 149-160 (*Erich F. Schmidt Memorial*).
- [83] Orfèvres grecs à la cour du Grand Roi ?, dans *Le rayonnement des civilisations grecque et romaine (VIII<sup>e</sup> Congrès international d'archéologie classique, Paris, 1963)*, 1965, p. 581-587.
- [84] Les problèmes de l'art phrygien, *ibid.*, p. 485-488.
- [85] L'art scythe archaïque, *AA*, 1965, col. 891-913.
- [86] L'orfèvrerie iranienne au I<sup>er</sup> millénaire avant l'ère chrétienne, dans *Trésors de l'ancien Iran*, Genève, 1966, p. 39-42.
- [87] La divination en Grèce : état actuel de quelques problèmes, dans *La divination en Mésopotamie et dans les régions voisines (XIV<sup>e</sup> Rencontre assyriologique internationale, Strasbourg, 1965)*, Paris, 1966, p. 171-178.
- [88] Situles à reliefs des princes de Babylone, *Ant. Kunst*, 9, 1966, p. 57-71.
- [89] L'art de la Perse achéménide, *Iranica*, IV, 1966, p. 14-23. – 89 bis. L'art achéménide, dans *Mélanges Michalowski*, 1966, p. 233-238.
- [90] Thémistocle à Méliète, dans *Mélanges A. K. Orlandos* [titre en grec], IV, Athènes, 1967, p. 265-279.
- [91] À propos du trésor de Ziwiyé, *Iran. Ant.*, 6, 1966, p. 109-129.
- [92] La Grèce d'Asie et l'Anatolie du VIII<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, *Anatolica*, 2, 1968, p. 87-102.
- [93] Notes de topographie et d'architecture delphique, V, Le temple d'Apollon, *BCH*, 93, 1969, p. 1-38.

- [94] Compte rendu de Herrmann, *Die Kessel der orientalisierenden Zeit : Gnomon*, 41, 1969, p. 796-802.
- [95] Un torque de La Tène I à Rouillerot, *Bull. Société archéologique du département de l'Aube*, n° 5, 1969 [1973], p. 29-31.
- [96] Collection Paul Canellopoulos, I, Armes et lèbès de bronze, *BCH*, 95, 1971, p. 585-626.
- [97] (avec J.-P. Michaud) Rapports sur les travaux de l'École en 1970 : Phocide, *BCH*, 95, 1971, p. 771-776.
- [98] Collection de l'École française d'Athènes, I, Bronzes, *BCH*, 96, 1972, p. 5-20.
- [99] Une grotte près de Delphes, *Fusion*, n° 7, 31 juillet 1972.
- [100] Les fouilles de l'ancre corycien près de Delphes, *CRAI*, 1972, p. 255-267.
- [101] Rapports sur les travaux de l'École en 1971 : Ancre corycien, *BCH*, 96, 1972, p. 906-909.
- [102] Collection Paul Canellopoulos, III, Aryballes corinthiens, *BCH*, 97, 1973, p. 189-200.
- [103] (avec J. Ducat) Trépieds déliens, *Ét. déliennes*, *BCH*, Suppl. I, 1973, p. 17-64.
- [104] (avec Th. Spyropoulos) Monuments chorégiques d'Orchomène de Béotie, *BCH*, 98, 1974, p. 171-246. – *Corrigenda*, p. 819.
- [105] Grecs et Scythes, dans le cat. expo. *L'Or des Scythes*, Paris, 1975, p. 25-32.
- [106] Albert Dumont, directeur des Écoles de Rome et d'Athènes, *BCH*, 100, 1976, p. 1-5.
- [107] Trépieds d'Athènes, I, Dionysies, *BCH*, 100, 1976, p. 15-93.
- [108] Notes de topographie et d'architecture delphiques, VI, La fontaine Castalie, *Ét. delphiques*, *BCH*, Suppl. IV, 1977, p. 179-228.
- [109] Statue de taureau en argent, *Ét. delphiques*, *BCH*, Suppl. IV, 1977, p. 273-293.
- [110] Vix et la route de l'étain, dans *Hommage à la mémoire de Jérôme Carcopino*, Paris, 1977, p. 13-19.
- [111] Avant-propos, *BCH*, 101, 1977, p. 1-3.
- [112] Trépieds d'Athènes, II, Thargélies, *BCH*, 101, 1977, p. 165-202.
- [113] À propos des oracles delphiques de l'Archilocheion de Paros, dans *ΣΤΗΛΗ (Mélanges N. Kon-toléon)*, Athènes, 1978, p. 242-248.
- [114] Notes de topographie et d'architecture delphiques, VII, La fontaine Castalie (compléments), *BCH*, 102, 1978, p. 221-241.
- [115] Bases de trépied à Coronée, *BCH*, 102, 1978, p. 565-569.
- [116] Consécration d'armes galates à Delphes, *BCH*, 102, 1978, p. 571-586.
- [117] Notice sur la vie et les travaux de Daniel Schlumberger, *CRAI*, 1978, p. 483-497.
- [118] L'art ourartien et ses relations avec le monde grec, dans *Proceedings of the 10<sup>th</sup> International Congress of Classical Archaeology, Ankara-Izmir, 1973*, 1978, p. 1-8.
- [119] L'amphictyonie delphique, dans *Symposium : « L'idée delphique et l'Europe » (Centre culturel européen de Delphes, 25-27 mai 1978)*, 1979, p. 123-136.
- [120] Sur les concours argiens, *Ét. argiennes*, *BCH*, Suppl. VI, 1980, p. 211-253.
- [121] L'Ancre corycien dans les textes antiques et modernes, *L'Ancre corycien*, I, *BCH*, Suppl. VII, 1981, p. 29-74.
- [122] L'Ancre corycien, L'exploration archéologique de la grotte, *L'Ancre corycien*, I, *BCH*, Suppl. VII, 1981, p. 75-93.
- [123] Chronique delphique (1970-1981), *BCH*, 105, 1981, p. 673-769.
- [124] (avec D. A. Amyx) Héraclès et l'hydre de Lerne dans la céramique corinthienne, *Ant. Kunst*, 25, 1982, p. 102-116.
- [125] Le bouclier d'Argos, *BCH*, 107, 1983, p. 627-634.
- [126] Travaux de l'École française en 1982 : Delphes, *BCH*, 107, 1983, p. 854-861.
- [127] L'Ancre corycien, Os et coquilles, *L'Ancre corycien*, II, *BCH*, Suppl. IX, 1984, p. 347-380.
- [128] Le culte de Pan et des Nymphes à l'Ancre corycien, *L'Ancre corycien*, II, *BCH*, Suppl. IX, 1984, p. 395-425.

- [129] Marmara, *L'Antre corycien*, II, *BCH*, Suppl. IX, 1984, p. 427-452.
- [130] Notes de topographie et d'architecture delphiques, VIII, *Éléments d'architecture archaïque et classique*, *BCH*, 108, 1984, p. 177-198.
- [131] Delphes et son histoire, *Guide de Delphes*, 1984.
- [132] Sièges mycéniens tripodes et trépied pythique, dans *ΦΙΛΙΑ ΕΠΗ ΕΙΣ Γ.Ε. ΜΥΛΩΝΑΝ*, I, Athènes, 1986, p. 167-184.
- [133] Chios and Delphi, dans *Chios, A Conference at the Homereion in Chios, 1984*, Oxford, 1986, p. 205-232.
- [134] Le système palatial dans la Perse achéménide, dans E. Lévy (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome (Actes du Colloque de Strasbourg, 19-22 juin 1985)*, Strasbourg, 1987, p. 159-172.
- [135] Trépieds de Delphes et du Péloponnèse, *BCH*, 111, 1987, p. 79-131.
- [136] À propos de monuments de Delphes, Questions de chronologie, I, *BCH*, 112, 1988, p. 591-610.
- [137] Rapport sur l'état et l'activité de l'École française d'Athènes pendant l'année 1987, *CRAI*, 1988, p. 643-657.
- [138] Georges Daux (1899-1988), *BCH*, 113, 1989, p. III-IX.
- [139] La ruine du temple d'Apollon à Delphes, *Bull. de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, Académie royale de Belgique*, 5<sup>e</sup> série, t. LXXV, 1989, p. 26-47.
- [140] Une grotte sacrée près de Delphes : l'Antre corycien, dans *ΙΔΡΥΜΑ ΝΙΚΟΛΑΟΥ ΓΟΥΛΑΝΔΡΗ, ΜΟΥΣΕΙΟ ΚΥΚΛΑΔΙΚΗΣ ΤΕΧΝΗΣ*, *Διελ.*, 1986-1989, p. 21-24.
- [141] Dans *Delphes, Les Dossiers d'archéologie*, n° 151, juillet-août 1990 : L'Antre corycien, p. 30-31 ; Le temple d'Apollon, p. 43-46 ; Les *favissæ* de l'Aire, p. 68-71.
- [142] La fête des Pythia, *Praktika*, 1990 [1992], p. 279-317.
- [143] Dans *Guide de Delphes. Le Musée*, ÉFA, 1991 : Les fosses de l'Aire, p. 191-226 [écrit en 1985] et L'Antre corycien, p. 239-261 [écrit en 1986].
- [144] Travaux de l'École française en Grèce en 1990 : Delphes, *BCH*, 115, 1991, p. 686-689.
- [145] Interventions à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *CRAI*, 1991, p. 99-102 (à propos de la note d'information de B. Holtzmann, « À propos d'une sphinge archaïque recomposée ») et p. 216-218 (à propos d'une communication de P. Cabanes, « Recherches épigraphiques en Albanie : péripolarques et *péripoloi* en Grèce du Nord-Ouest et en Illyrie à l'époque hellénistique »).
- [146] Fouilles de Delphes et raisins de Corinthe : histoire d'une négociation, dans *La redécouverte de Delphes*, ÉFA, 1992, p. 77-128.
- [147] Où était l'*omphalos* ?, dans *Delphes, Centenaire de la « Grande Fouille », Actes du Colloque Paul Perdrizet (Strasbourg, 6-9 novembre 1991)*, Strasbourg, 1992, p. 177-205.
- [148] Delphes oublié, *CRAI*, 1992 [1993], p. 793-800.
- [149] Notes de topographie et d'architecture delphiques, IX, L'opisthodomé du temple d'Apollon, *BCH*, 117, 1993, p. 263-283.
- [150] Recherches récentes au temple d'Apollon à Delphes, *RA*, 1993, p. 201-204.
- [151] Rapport sur l'état et les activités de l'École française d'Athènes pendant l'année 1992, *CRAI*, 1993 [1994], p. 555-573.
- [152] Astragalo, dans *EAA, Secundo Supplemento, 1971-1994*, Rome, 1994, p. 492-494.
- [153] Schliemann, marchand et archéologue, *Les Dossiers d'archéologie*, n° 206, août-septembre 1995, p. 2-13.
- [154] Schliemann, le « trésor de Priam » et le Musée du Louvre, *ibid.*, p. 42-83.
- [155] Notice sur la vie et les travaux de Georges Daux, *CRAI*, 1995 [1997], p. 887-904.
- [156] Die Brunnen, dans *Delphi, Orakel am Nabel der Welt*, cat. expo., Karlsruhe, 1996, p. 87-93.

- [157] Die Steinbrüche, *ibid.*, p. 111-114.
- [158] Villa Kérylos : le rôle oublié de J. Chamonard, *Archéologia*, n° 332, mars 1997, p. 12.
- [159] Recherches sur la *cella* du temple de Delphes, dans J.-G. Heintz éd., *Oracles et prophéties dans l'Antiquité (Actes du Colloque de Strasbourg, juin 1995)*, Strasbourg, 1997, p. 271-281.
- [160] À propos de la *tholos* de Marmaria : histoire d'un tambour, *BCH*, 120, 1996, p. 825-828.
- [161] Monuments chorégiques d'Athènes, *BCH*, 121, 1997, p. 445-487.
- [162] Propos sur l'oracle de Delphes, *JSav.*, 1997, p. 195-209.
- [163] Notes de topographie et d'architecture delphiques, X, Le « socle marathonnier » et le trésor des Athéniens, *BCH*, 122, 1998, p. 75-90.
- [164] Beazley dans ses œuvres, À propos de tessons attiques à l'Institut d'archéologie de Strasbourg, *Ktéma*, 25, 2000, p. 239-241.
- [165] La vie religieuse à Delphes : bilan d'un siècle de fouilles, dans A. Jacquemin éd., *Delphes cent ans après la Grande Fouille, Essai de bilan, Actes du Colloque international organisé par l'École française d'Athènes (Athènes-Delphes, 17-20 septembre 1992)*, *BCH*, Suppl. 36, 2000, p. 9-21.
- [166] L'École française d'Athènes en sa jeunesse, dans R. Étienne éd., *Les politiques de l'archéologie du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à l'orée du XXI<sup>e</sup> Colloque organisé par l'École française d'Athènes à l'occasion de la célébration du 150<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, Discours prononcés à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'ÉFA*, Athènes, 2000, p. 459-465.
- [167] Disque de bronze, dans *ΜΥΠΤΟΣ [Mélanges à la mémoire de J. Vokotopoulou]*, Thessalonique, 2000, p. 1-7.
- [168] Hydries argiennes, dans A. J. Clark et J. Gaunt éd., *Essays in Honor of Dietrich von Bothmer, Allard Pierson Series*, 14, 2002, p. 29-32 et pl. 1-3.

TRADUCTIONS DU GREC MODERNE EN FRANÇAIS

- [169] Ilias Vénézis, *Terre éolienne*, Paris, Gallimard, 1946.
- [170] Nikos Kazantzakis, *Le Christ crucifié*, Paris, Plon, 1955.